



28/02/2017

Nombre total d'actions et de droits de vote

Conformément aux dispositions des articles L.233-8 II du Code de Commerce et 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, il est précisé qu'à ce jour :

- le capital social était de 4.725.492 euros ;
- -le nombre total d'actions composant le capital social de 7.875.820 ;
- et le nombre total de droits de vote théoriques de 14.166.344.